

(A.A.P.C.) - AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de Ville – 9 place Carami – B.P. 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale. Services généraux des administrations publiques. Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : Démolition partielle de l'ancien Palais de Justice en 4 lots.

Mode de passation : Procédure adaptée ouverte - Marché conclu en application des articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.

Type de marché : Marché Public de travaux.

Caractéristiques du marché :

Suite au départ du tribunal du centre-ville vers le quartier de Paris, le bâtiment est resté vacant. Il s'est alors dégradé petit à petit jusqu'à l'effondrement partiel de la toiture et de certaines zones de plancher. La structure a résisté mais elle laisse apparaître des signes de faiblesse.

La préservation en l'état étant devenue impossible, notamment en raison du coût nécessaire, il a été décidé la démolition partielle du bâtiment, en ne conservant que la façade principale.

Ce marché est divisé en 4 lots séparés :

- Lot n°01 « Désamiantage »
- Lot n°02 « Déconstruction »
- Lot n°03 « Confortement des façades »
- Lot n°04 « Gros Œuvre : réfection du mur d'enceinte »

La mission de réalisation d'une étude structure, lancée par la ville de Brignoles dans le cadre de cette opération, a été attribuée au bureau d'études SUD ETUDES ENGINEERING situé 17 boulevard des Tilleuls – 04190 LES MEES.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la Direction des Etudes des Travaux et des Grands Projets de la ville de Brignoles, dont le responsable est Monsieur Laurent GRANDET.

Les travaux sont décrits aux Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) de chacun des lots. Les prestations figurent dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.) de chaque lot.

Classification CPV : 45111100-9 : Travaux de démolition

Code NUTS : FRL05

Variantes : non autorisées.

Prestation Supplémentaire Eventuelle (P.S.E.) obligatoire : Lot 2 : Dépose soignée et transport d'une colonne en pierre et du garde-corps métallique de l'escalier

Date de commencement des prestations : septembre 2025.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires en groupement.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : Le 23 juin 2025 à 12h00

1/Possibilité de procédure DUME S : « Cela permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue).

2/Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :

Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :

- Imprimé **CERFA DC1** joint,
- Imprimé **CERFA DC2** joint,
- Copie du ou des **jugements prononcés**, si le candidat est en redressement judiciaire
- **Attestation sur l'honneur du candidat jointe**, concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L2141-1 à L2141-6 ; L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique
- Renseignements sur le **respect de l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si **DC1 non produit**).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les **mêmes documents** concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public.

Justifications à produire concernant les références professionnelles et la capacité technique

- Liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, appuyée si possible d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent la date, le montant, l'époque et le lieu d'exécution.

- **Qualifications professionnelles et références de travaux similaires**

- Les documents relatifs aux **pouvoirs** de la personne habilitée à engager le candidat.

En cas de candidature incomplète, il sera fait application de l'article R.2144-2 du code de la commande publique.

N.B : Conformément aux articles R2143-13 et R2143-14 du Code de la Commande Publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants- Prix : 50 % - Valeur technique : 50 %.

Visite sur site obligatoire : Les candidats devront procéder à la visite des lieux où seront effectués les travaux de démolition afin de prendre connaissance des contraintes particulières du chantier et de prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne réalisation des prestations. Pour ce faire, ils devront prendre contact avec le responsable de la Direction Etudes, Travaux Neufs et Grands Projets de la commune, Monsieur Laurent GRANDET par téléphone au 04 94 86 22 34 ou au 06 07 81 20 26 ou par mail à : grandetl@brignoles.fr qui après visite, délivrera le certificat correspondant qui devra être obligatoirement joint à l'offre

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).

Renseignements d'ordre administratif :

Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique : Bureau d'études S.E.E. situé 17 boulevard des Tilleuls – 04190 LES MEES – Tél : 04 92 30 46 46 dont le responsable est Monsieur CHAUMETON Christophe – CHAUMETON.Christophe@seesa.fr

Renseignements complémentaires :

Mairie de Brignoles - Direction des Etudes des Travaux et des Grands Projets (DETG) - Bâtiment de l'Urbanisme - Hôtel de Ville - Place Caramy - 83170 Brignoles.

- Directeur : Monsieur Laurent GRANDET. Téléphone : 06 07 81 20 26 - email : lgrandet@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.

- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 03 juin 2025